

ALGÉRIE

| *Un début de gangrène*

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement algérien procède à de nombreuses arrestations de militants de gauche (trotskystes, communistes, P.S.U., tous anciens militants contre la guerre d'Algérie) travaillant en Algérie soit au titre de la coopération, soit individuellement. Tous étaient de fervents supporters du gouvernement de Ben Bella. et beaucoup y avaient collaboré.

Le gouvernement Boumedienne présente ces Français comme étant des « agitateurs » animant l'opposition, des « aventuriers » inspirant « l'organisation de la résistance populaire ».

On pourrait analyser ce procédé et en dénoncer la légèreté... surtout lorsqu'on sait les nombreuses arrestations d'Algériens depuis le coup d'Etat du 19 juin. Et ceux-ci, hélas ! ne peuvent bénéficier du « soutien » d'amis ou de partis politiques réclamant leur mise en liberté.

Mais ce qui est d'une extrême gravité, c'est que la plupart de nos camarades arrêtés ont été torturés. Voici la déclaration faite par Albert Roux au cours de la conférence de presse qu'il a tenue le 27 septembre à la Mutualité :

« *Voici les principaux sévices que j'ai subis :*

« *Tourner, jambes tendues, autour de mon index sans que celui-ci cesse de toucher le sol.*

« *Strangulation au pied : j'étais étendu sur le dos, bras en croix, maintenu par deux hommes qui m'écrasaient chacun une main avec un pied, un troisième me plaçait alors sur la gorge un morceau de pneu de la largeur d'une main et appuyait avec le pied, provoquant ainsi l'étouffement. Tout ceci agrémenté à diverses reprises de torsions des parties sexuelles. Ces tortures se passaient dans les locaux P.R.G.*

« *Supplice de l'électricité : fil branché directement sur une prise de courant, l'autre extrémité étant mise en contact avec diverses parties du corps mouillées.*

« *Supplice de l'eau : j'étais placé nu, pieds et poings liés derrière le dos, dans une salle de douches. Un des tortionnaires plaquait sur mon*

visage mon maillot de corps tandis qu'un autre, à l'aide d'un tuyau branché au robinet, m'inondait le nez et la bouche tout en appuyant avec son pied sur mon estomac. L'effet produit est celui de la noyade. L'électricité et l'eau me furent administrées dans une villa vide, dans la nuit du mercredi 1^{er} septembre. Dès le jeudi 2, j'ai constaté que je n'entendais plus de l'oreille droite. Cette surdité a duré plus de quinze jours. Je précise que mon arrestation a été opérée sans mandat d'amener, que la perquisition chez moi a été effectuée sans mandat et en mon absence et qu'aucun procès-verbal n'a été établi des objets saisis sur moi et chez moi. »

Cette déclaration se suffit à elle-même. Nous devons condamner sans réserve toute forme de torture, quel que soit le pays, quels que soient les hommes qui la pratiquent. Hier, nous nous battions contre ceux qui, en France, torturaient les Algériens. Comment se peut-il que ces derniers en arrivent à pratiquer les mêmes méthodes ? Comment peuvent-ils couvrir de telles pratiques ? Ils ne peuvent les ignorer. Ils savent bien que les services de police survivent aux changements de régime et que leurs « pratiques » se continuent et s'intensifient quand les gouvernements restent silencieux.

Nos amis Algériens doivent comprendre qu'aujourd'hui comme hier nous ne pouvons nous taire.

Ce qui est en cause, au-delà des particularismes et des divergences politiques, c'est le respect de l'homme, la sauvegarde de sa dignité.

H. P.

P.-S. — Signalons qu'une délégation de l'A.S.F.A. a été reçue à l'ambassade d'Algérie le 28 septembre : 1° il lui a été précisé « qu'aucun sévice n'a été perpétré en Algérie » ; 2° que les craintes de l'A.S.F.A. seraient transmises à qui de droit ; 3° que des règles juridiques normales étaient en voie d'étude par les autorités algériennes